

## Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1101015/CAN501079/2507346 /  
 Date : 16/01/2026  
 Contact : MAGNE Franck

UI AURA - INEO RCC  
 654 CRS DU 3E MILLENAIRE  
 BP  
 69792 ST PRIEST

<b>Bénéficiaire (si différent du demandeur)</b>
Auvergne Très Haut Débit ATHD 32 RUE CLOS NOTRE DAME 63000 CLERMONT FERRAND 0676380056 laurent.picard@orange.com

<b>Réponse du gestionnaire de voirie instructeur .</b>	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac AV RAYMOND CORTAT 15200 MAURIAC	Permission accordée : <b>OUI</b> Date et signature : (Nom et qualité) <b>le 17/01/2026</b> <b>le Gérant du Raccordement Téléphonique de Mauriac</b> <b>Fabrice BOISSETIER</b> (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° ..... du .....
<b>Niveau d'urgence</b> Raccordement client : <b>Non</b>	<b>PV accordée conformément à la proposition d'implantation ci-jointe .</b>

<b>Localisation des Travaux</b>
15270 LANOBRE - RD922.

<b>Type des travaux</b>	<b>Evaluation en longueur et en nombre</b>			<b>Evaluation du patrimoine</b>		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m <sup>2</sup>		
Borne pavillonnaire	unité			m <sup>2</sup>		
Cabine téléphonique	unité			m <sup>2</sup>		
Poteau	unité	1				
Antenne > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Pylône > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

<b>Nature des travaux : Travaux sur réseau</b>
Commentaires : PLANTATION POTEAU POUR SÉCURISATION DANGER ELECTRIQUE
Echéancier :
Date prévue pour le début des travaux :
Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041



PROPOSITION D'IMPLANTATION  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM  
SERVICE QUALITÉ PILOTAGE ET TERRITOIRE  
TERRITOIRE DE MAURIAC  
RD n°922

Demande de: Orange  
Objet de la demande: modification réseau ATHD

Référence pétitionnaire: 1101015/CAN501079/2507346/  
Référence GDPM: 26,011

Communes: Lanobre

Le 16/01/2026, nous soussignés

Monsieur Fabrice Bouscatier représentant le CD15 / Territoire de Mauriac  
Monsieur Franck Magne représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci-après et aux plans joints

SIGNATURES

Le représentant du Territoire de Mauriac

Le représentant du Maître d'Ouvrage

F. Magne  
Vu par le coordinateur Territorial de Mauriac

N° RD	Catégories et niveaux RD	Repère Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC					N° du schéma type applicable (schémas annexés à la PI) + observations diverses	
					Sous Chaussée	Sous accotement		Au-delà de L	Sous fossé		
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée				
922	Cat-1	84+778	D	SA						SA à minimum 4m du bord de chaussée	

SA= Support Aérien; TT= Tranchée Traditionnelle; TE= Tranchée Etroite; FD= Forage Dirigé; F= Fonçage